

CARTOGRAPHIE DE L'ARBITRAGE SPORTIF EN EUROPE

TABLE DES MATIÈRES

4 I	HISTORIQUE ET CONTEXTE	6
⊿ II	INTRODUCTION A LA CARTOGRAPHIE DE L'ARBITRAGE SPORTIF EN EUROPE	12
⊿ III	LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE MENÉES AU SEIN DU PROJET	15
⊿ IV	LE SECTEUR DU SPORT	18
∠ V	LES RÔLES DE JUGES ET ARBITRES SPORTIFS ET LEURS PRINCIPALES FONCTIONS	20
∠ VI	LE RÔLE DES ORGANISATIONS SPORTIVES DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE SPORTIF	23
⊿ VII	LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES QUI OFFICIENT DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE SPORTIF	29
⊿ VIII	LES MODELES DE PROGRESSION ET LES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS	34
⊿ IX	L'ÉTHIQUE, LES APTITUDES, LES COMPÉTENCES ET LES QUALITES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS	37

⊿ ANI	NEXE	54
▲ XII	CONCLUSION	52
⊿ XI	LES CHALLENGES ACTUELS ET LES TENDANCES FUTURES POUR L'ARBITRAGE SPORTIF	47
▲ X	L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS	44





Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



GRAPHIQUES ET TABLEAUX

■ GRAPH 1	Fédérations sportives nationales ayant un comité ou une personne s'occupant spécifiquement de l'arbitrage sportif	2!
■ GRAPH 2	Les fédérations sportives nationales où le domaine de l'arbitrage sportif dispose de son prope budget	26
⊿ GRAPH 3	Degré d'accord sur le fait que l'arbitrage sportif est considéré comme une priorité dans la fédération nationale de sport de la personne interrogée	20
■ GRAPH 4	Degré d'accord sur le fait que la fédération sportive nationale interrogée est en contact régulier avec d'autres fédérations sportives au sujet de l'arbitrage sportif	27
■ GRAPH 5	Opinion sur le nombre de personnes rémunérés pour officier en tant que juges et arbitres sportifs dans le cadre de leur emploi à plein temps / leur activité principale dans leur pays	31
■ GRAPH 6	Nombre et types de paiement / remboursement perçus par les juges et arbitres sportifs au niveau amateur (sport de masse) (les répondants pouvaient coché toutes les réponses applicables)	32
■ GRAPH 7	Opinion des personnes interrogées sur l'augmentation ou la diminution du nombre des juges et arbitres sportifs dans leur sport au cours des deux dernières années	34
■ GRAPH 8	Fédérations sportives nationales avec un parcours de progression pour les juges et arbitres sportifs du niveau de base / local au niveau d'élite	37

▲ GRAPH 9	Opinion des répondants sur l'importance de développer les compétences génériques des juges et arbitres sportifs en plus de la connaissance des règles et des compétences spécifiques au sport	41
▲ TABLEAU 1	Réponses des fédérations nationales à la question : en ce qui concerne le rôle des juges et arbitres sportifs, comment évaluezvous le besoin des aptitudes et compétences suivantes ?	42
▲ TABLEAU 2	Réponses des fédérations nationales à la question : comment évaluez-vous la nécessité de posséder les qualités suivantes chez un juge ou arbitre sportif ?	44
▲ GRAPH 10	Comment les fédérations sportives nationales dispensent les cours de formation aux juges et arbitres sportifs	46
▲ GRAPH 11	Dans l'ensemble, la société reconnaît et respecte à sa juste valeur les juges et arbitres sportifs	49
▲ GRAPH 12	Les exigences et les attentes à l'égard des juges et arbitres sportifs augmentent	50
⊿ GRAPH 13	Dans notre sport, il y a une bonne parité entre les hommes et les femmes au sein de l'arbitrage sportif	51



A. LE PROJET ONSIDE

Le projet ONSIDE (titre complet : «Formation innovante visant à renforcer les compétences des juges et arbitres sportifs en Europe») a regroupé des acteurs clés du monde de l'arbitrage sportif pour la première fois au niveau européen afin de développer une approche stratégique pour la formation et le développement.

Sous la coordination de l'Observatoire Européen du Sport et de l'Emploi (EOSE, www.eose.org), le partenariat du projet ONSIDE a rassemblé une combinaison unique d'organisations dédiées au développement de l'arbitrage sportif - trois fédérations sportives internationales ou européennes, deux fédérations sportives nationales, un conseil national des sports, un comité olympique, une université et deux associations nationales d'arbitres et juges sportifs.

PARTENARIAT DU PROJET ONSIDE



COORDINATEUR DU PROJET

France / Europe European Observatoire of Sport and Employment



France

Association Française du Corps Arbitral Multisports



Royaume Uni

Sports Officials UK



Malte

SportMalta



Royaume Uni

British Wheelchair Basketball



Suisse / Europe

European Athletics



Luxembourg / Europe

EuropeanTable Tennis Union



Autriche / Europe

European Handball Federation



Bulgarie

National Sports Academy «Vassil Levski»



Roumanie

Romanian Football Federation



Pays-Bas

Dutch Olympic Committee * Dutch Sports Federation

Les partenaires ont collaboré activement dans le cadre d'un ambitieux programme de réunions et d'activités qui s'est terminé par un événement international consacrés aux juges et arbitres sportifs, organisé de manière virtuelle le 20 novembre 2020, et qui a attiré 250 participants issus de 39 pays tant Européens qu'au niveau mondial.

EOSE et les partenaires du projet ONSIDE sont fiers que leurs efforts aient contribué à la création de la Fédération Internationale des juges et des arbitres sportifs (IFSO, www.ifso.sport), fondée au Palais de la Paix dans la ville de La Haye (Pays-Bas) en mars 2019. Il s'agit de la première organisation associative de dimension mondiale dont le but est de renforcer et développer l'arbitrage sportif dans tous les sports et dans tous les pays. Les partenaires du projet ONSIDE considèrent l'association IFSO comme le véhicule parfait pour continuer à promouvoir de manière durable et efficace les résultats et principaux développements du projet auprès du secteur sportif international. Il a donc été convenu à l'unanimité qu'IFSO devait devenir le «Legacy Partner» c'est-à-dire le partenaire de l'héritage du projet ONSIDE.



Le projet ONSIDE, financé par la Commission Européenne au travers du programme Erasmus+ Sport, a été conduit sur une période de 3 ans allant du mois de janvier 2018 au mois de décembre 2020. L'ensemble des partenaires, ainsi qu'IFSO, le partenaire de l'héritage, continueront à poursuivre les objectifs et à promouvoir l'utilisation des productions innovantes développées par le biais d'un plan d'action durable.

De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur www.onside-sport.eu et sur www.ifso.sport

B. PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE RÔLE VITAL DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les juges et les arbitres sportifs sont connus et occupent des positions et des rôles très divers, mais quel que soit l'intitulé, le sport ne peut exister sans eux. La majorité des juges et des arbitres sont engagés de manière bénévole ou ne perçoivent qu'une rétribution symbolique pour leurs activités, mais ce sont eux qui font que toutes les compétitions et événements sportifs, du niveau amateur au plus haut niveau de pratique sportive, puissent se dérouler toute l'année. Le message est simple : **«PAS DE JUGE OU D'ARBITRE = PAS DE SPORT»** et cela s'applique à l'ensemble des disciplines sportives.

L'intitulé exact et le rôle du juge ou arbitre dépendent principalement du sport dans lequel il opère. En voici quelques exemples :

4	Arbitre assistant		Marshal	1	Chronométreu
	Commissaire		Officiel	1	Juge de touch
	Quatrième arbitre	4	Arbitre	4	Arbitre
	Juge	4	Scorer	1	Arbitre vidéo
	Juge de ligne		Juge du départ (Starter)		

Malgré leur importance, les juges et arbitres sont confrontés à de nombreux défis et réalités. Leur rôle crucial ne reçoit pas souvent l'attention qu'il mérite, et lorsque que c'est le cas, le degré de respect qu'ils perçoivent chez les compétiteurs, les entraîneurs et les spectateurs est rarement égal à la préparation, à la concentration et aux efforts qu'ils déploient lorsqu'ils sont engagés sous une surveillance étroite et une pression énorme, souvent accrue par l'utilisation croissante des nouvelles technologies.

Ainsi, le rôle fondamental qu'accomplissent les juges et les arbitres pour assurer le bon déroulement des compétitions sportives, semaine après semaine et année après année, a généralement été négligé, sous-évalué et parfois critiqué de manière dure et injuste. Dans de nombreux sports, leur formation et leur développement peuvent se concentrer sur les aspects purement techniques au détriment de compétences plus larges telles que la communication, le travail d'équipe, la gestion des conflits et le développement personnel continu. Ils sont souvent isolés dans leur sport et n'ont que peu, voire aucune, possibilité de tirer des enseignements des exemples de bonnes pratiques d'autres sports.

ONSIDE a donc travaillé sans relâche pour accroître la visibilité, la reconnaissance et le développement des juges et des arbitres par le biais des activités suivantes :

- Conduire et promouvoir les résultats de recherches fiables et valables pour mettre en évidences les réalités et les challenges dans le domaine de l'arbitrage sportif;
- Renforcer le profil de l'arbitrage sportif auprès de tous les acteurs du monde du sport ;
- Encourager un engagement collaboratif afin que les juges et les arbitres des différents sports puissent échanger et apprendre les uns des autres;
- Définir les aptitudes, les connaissances et les compétences génériques indispensables pour les juges et arbitres, qui soient communes à tous les sports et à tous les pays ;
- Promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine de l'arbitrage sportif et proposer de nouveaux parcours de formation et des possibilités de développement pour les juges et les arbitres afin d'améliorer leurs compétences grâce à des méthodes innovantes, notamment des modules d'apprentissage en ligne.

Enfin, le projet ONSIDE promeut également l'arbitrage sportif en tant qu'activité bénévole dans le secteur du sport qui renforce l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous.

C. LA STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR LE SECTEUR DU SPORT - LE – "7 STEP MODEL" OU MODÈLE EN 7 ÉTAPES

Une approche systématique pour l'élaboration de référentiels d'activités et de compétences et de programmes de formation pour les juges et arbitres sportifs

Afin de réaliser ses ambitions en matière d'arbitrage sportif, le projet ONSIDE a mis en application la stratégie novatrice d'apprentissage tout au long de la vie pour le secteur du sport, connue sous le nom de « 7 Step Model » (ou Modèle en 7 étapes)¹. Ce modèle a été conçu par EOSE et a été testé à travers d'autres projets transnationaux similaires dans le secteur du sport et de l'activité physique.

Le modèle fournit un cadre stratégique visant à garantir l'existence d'une éducation, d'une formation et de qualifications appropriés et ainsi soutenir le développement de la main-d'œuvre du secteur, composée de salariés rémunérés et de bénévoles. Il a été élaboré en réponse aux principaux défis en matière d'éducation et d'emploi dans le secteur et s'aligne sur les principales politiques et instrument de l'Union Européenne dans les domaines du sport, de l'emploi, de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

¹Pour une description approfondie du modèle, voir Gittus, B & Favre, A, The Lifelong Learning Strategy for the Sector: the 7 Step Model, in Gouju, JL & Zintz, T (Eds) (2014) Sport: linking education, training and employment in Europe, an EOSE Network Perspective. Presses Universitaires de Louvain. Voir également la description du 7 Step Model sur le site web d'EOSE: http://eose.org/approach/7-step-model/

Le modèle fournit un cadre stratégique visant à garantir l'existence d'une éducation, d'une formation et de qualifications appropriés et ainsi soutenir le développement de la main-d'œuvre du secteur, composée de salariés rémunérés et de bénévoles. Il a été élaboré en réponse aux principaux défis en matière d'éducation et d'emploi dans le secteur et s'aligne sur les principales politiques et instrument de l'Union Européenne dans les domaines du sport, de l'emploi, de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

L'application du modèle en 7 étapes dans le cadre du projet ONSIDE a permis de réunir les acteurs du monde de l'emploi et de l'éducation, et de s'appuyer sur l'expertise de nombreux juges et arbitres expérimentés dans divers sports afin de garantir que l'offre de formation proposée soit adaptée et conforme aux besoins et aux attentes du secteur.

Le projet a adopté une approche générique de l'arbitrage sportif, c'est-à-dire qu'il a tenté d'identifier toutes les principales caractéristiques de l'arbitrage sportif, indépendamment du sport spécifique, et a identifié toutes les fonctions et tâches qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'accomplir à tout niveau et dans tout contexte.

Les étapes suivantes ont été mises en application dans le cadre du projet ONSIDE :

ETAPE 1	Le modèle a commencé par la collecte d' informations sur le marché du « travail » (IMT) en menant une vaste recherche documentaire et primaire sur les réalités, les caractéristiques et les tendances de l'arbitrage sportif.
ETAPE 2	L'étape suivante du modèle a permis d'établir une cartographie du secteur présentant les principales réalités et caractéristiques du domaine de l'arbitrage sportif et notamment des juges et arbitres sportifs, qu'ils soient rémunérés ou engagés de manière bénévole.
ETAPE 3	Le modèle a ensuite décrit de manière plus détaillée les différents rôles identifiés dans ce domaine particulier de l'arbitrage sportif au travers d'un « descripteur » des rôles d'arbitre ou de juge sportif.
ETAPE 4	Le projet a permis au partenariat d'élaborer un référentiel d'activités décrivant toutes les principales fonctions qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'exercer.
ETAPE 5	Les parties prenantes et les partenaires du projet ont développé le référentiel d'activités à un niveau de détail plus élevé pour être en mesure de produire le référentiel de compétences pour les juges et arbitres sportifs en Europe. Ce référentiel reprend chacune des fonctions du référentiel d'activités et y ajoutent des critères de performance qui permettront d'évaluer les performances d'un juge ou arbitre sportif, ainsi que des exigences en matière de connaissances et de compréhension qui serviront à étayer l'éducation et la formation futures pour l'arbitrage sportif.
ETAPE 6	Le projet a élaboré un Manuel des modules de formation contenant 13 modules génériques (c'est-à-dire non spécifiques à un sport) et une liste de résultats d'apprentissage développés à partir du référentiel de compétences et des exigences en matière de connaissances. Ce manuel comprend également des conseils aux organisations qui souhaitent développer de la formation visant le renforcement des compétences génériques des juges et arbitres sportifs.
ETAPE 7	Le projet a créé un Guide pour la pérennité et l'assurance qualité regroupant des stratégies visant à garantir que le référentiel de compétences et les modules de formation soient mis en œuvre et utilisés de manière optimale à l'avenir.





Source: EOSE (www.eose.org)

ONSIDE



INTRODUCTION A LA CARTOGRAPHIE DE L'ARBITRAGE SPORTIF EN EUROPE

Cette cartographie décrit les principales réalités et caractéristiques du domaine de l'arbitrage sportif et permet de définir et de mieux appréhender le contexte en vue du développement des référentiels d'activités et de compétences ainsi que l'éducation et la formation futures pour les juges et les arbitres (Etapes 5 et 6 présentées ci-dessus).

La cartographie fournit une vue d'ensemble du secteur et augmente le niveau général de compréhension des réalités et principales caractéristiques de l'arbitrage sportif en Europe en rassemblant des informations organisées à travers les sections suivantes de ce rapport :

▲ LES RÔLES DE JUGES ET ARBITRES SPORTIFS ET LEURS FONCTIONS PRINCIPALES

Il est essentiel de comprendre les principaux rôles du corps arbitral ainsi que les fonctions qu'ils exercent pour permettre la mise au point d'un référentiel de compétences, de résultats/acquis d'apprentissage et de stratégies adaptées pour l'éducation et la formation en parfaite adéquation avec les attentes et les réalités de l'arbitrage sportif.

▲ LE RÔLE DES ORGANISATIONS SPORTIVES DANS LE DOMAINE L'ARBITRAGE SPORTIF

Une meilleure connaissance des organisations du secteur de l'arbitrage sportif permet d'identifier les principales parties prenantes qui peuvent être consultées et contribuer à l'élaboration du référentiel de compétences, la définition des résultats/acquis d'apprentissage et la mise en place de stratégies adaptées pour l'éducation et la formation. Elle permet également de mieux comprendre comment la formation future et le développement des juges et des arbitres peuvent être assurés.

▲ LES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES QUI OFFICIENT DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE SPORTIF

Les informations concernant le nombre et les caractéristiques des personnes engagées dans l'arbitrage sportif et la manière dont elles sont engagées aident à identifier le travail qui doit être entrepris concernant le recrutement, la rétention, la formation et le développement notamment des juges et des arbitres.

▲ LES MODÈLES DE PROGRESSION ET LES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRES POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Il est extrêmement important d'étudier les niveaux de performance attendus par les juges et les arbitres ainsi que la façon dont ils débutent et progressent dans leur carrière (qu'ils soient rémunérés ou bénévoles). Ceci est essentiel pour pouvoir concevoir un référentiel de compétences, des résultats/acquis d'apprentissage et des formations pertinentes et transparentes en matière de progression et d'évolution pour les juges et les arbitres.

▲ L'ÉTHIQUE, LES APTITUDES, LES COMPÉTENCES ET LES QUALITÉS ATTRIBUTS DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

L'identification de l'éthique et des aptitudes, des compétences et des qualités attendus du corps arbitral est une étape essentielle dans le processus d'élaboration d'un référentiel de compétences, d'une liste de résultats/acquis d'apprentissage et du contenu pour la future initiative dans le cadre d'une formation innovante.

▲ L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

En savoir plus sur les dispositions actuelles en matière d'éducation, de formation et de développement des juges et des arbitres fournit des informations essentielles sur la manière dont les futures formations peuvent compléter les dispositions existantes et être délivrées de la manière la plus adaptée possible.

▲ LES CHALLENGES ACTUELS ET LES TENDANCES FUTURES POUR L'ARBITRAGE SPORTIF

Comprendre les tendances et les défis qui affectent les juges et les arbitres permet de s'assurer que le référentiel de compétences ainsi que les initiatives en matière de formation répondent aux principales priorités actuelles et perspectives futures.



LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE MENÉES AU SEIN DU PROJET ONSIDE

Cette cartographie a été élaborée grâce à plusieurs activités de recherche menées au sein du projet ONSIDE et correspondant à l'étape 1 du modèle en 7 étapes décrit plus haut dans ce rapport.

Les partenaires du projet ONSIDE se sont tout d'abord concentrés sur l'élaboration d'un protocole de recherche et de la mise en place d'une collecte de données par le biais de quatre activités de recherche distinctes mais liées.

La possibilité de rechercher, de collecter et d'analyser les données et informations qualitatives et quantitatives disponibles concernant le corps arbitral de différents sports et différents pays a permis d'obtenir un aperçu précis et représentatif de l'arbitrage sportif en Europe.

▲ PHASE 1: Recherche sur internet

La phase 1 du protocole de recherche consistait à effectuer une vaste recherche sur internet pour trouver des informations et des données pertinentes concernant le domaine de l'arbitrage sportif. En utilisant une sélection de mots clés et de termes de recherche, les partenaires ont pu rassembler des données précieuses tels que des définitions, des codes de conduite, des référentiels d'activités et de compétences existants, des programmes de formation existants, et des listes d'aptitudes, compétences et qualités requis grâce à la collecte d'une série de profils de poste et de descriptions de rôle/position.

Les résultats de la première enquête européenne sur les compétences dans le secteur du sport, réalisée au sein projet ESSA-Sport et publiée à la fin de l'année 2019 ², ont également constitué une source d'information essentielle. Cette enquête comprenait des données provenant directement des employeurs du secteur comme par exemple les compétences attendues des juges et des arbitres, les réalités et difficultés de recrutement et de rétention des juges et des arbitres.

Le projet ESSA-Sport a été financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ et a été coordonné par l'Observatoire Européen du Sport et de l'Emploi (EOSE).

▲ PHASE 2: Recherche documentaire étendue

La phase 2 du protocole de recherche a consisté en une vaste recherche documentaire menée et complétée par les partenaires du projet ONSIDE eux-mêmes. Un cadre commun a été utilisé et chaque partenaire était responsable de remplir un formulaire en répondant à chaque guestion du document.

La composition du partenariat du projet a permis d'obtenir une série de perspectives différentes sur l'arbitrage sportif, provenant de différents pays, de différents niveaux et de différents types d'organisation.

En utilisant leurs propres connaissances, expériences et compréhension, et en effectuant une recherche documentaire poussée, chaque partenaire ONSIDE a pu soumettre un rapport détaillé couvrant des sujets tels que le recrutement et la progression des juges et des arbitres, les référentiels de compétences et les formations existants, les enquêtes et rapports disponibles, et les caractéristiques et tendances générales concernant l'arbitrage sportif dans leur pays et/ou leur sport.

²Voir https://www.essa-sport.eu/library/resources/european_report/

▲ PHASE 3: Entretiens téléphoniques

La phase 3 a consisté en une série d'entretiens téléphoniques qui ont eu lieu début 2019 avec des représentants de fédérations européennes ou internationales en charge des questions relatives à l'arbitrage sportif :

- Badminton Europe
- Confédération Européenne de Volleyball (CEV)
- Fédération Européenne de Handball (FES)
- Fédération Européenne de Hockey sur gazon (EHF)
- Union Européenne de Tennis de Table (ETTU)
- Fédération Internationale de Football Américain (IFAF)
- R&A (Golf)
- Union des Associations Européennes de Football (UEFA)
- ✓ World Rugby

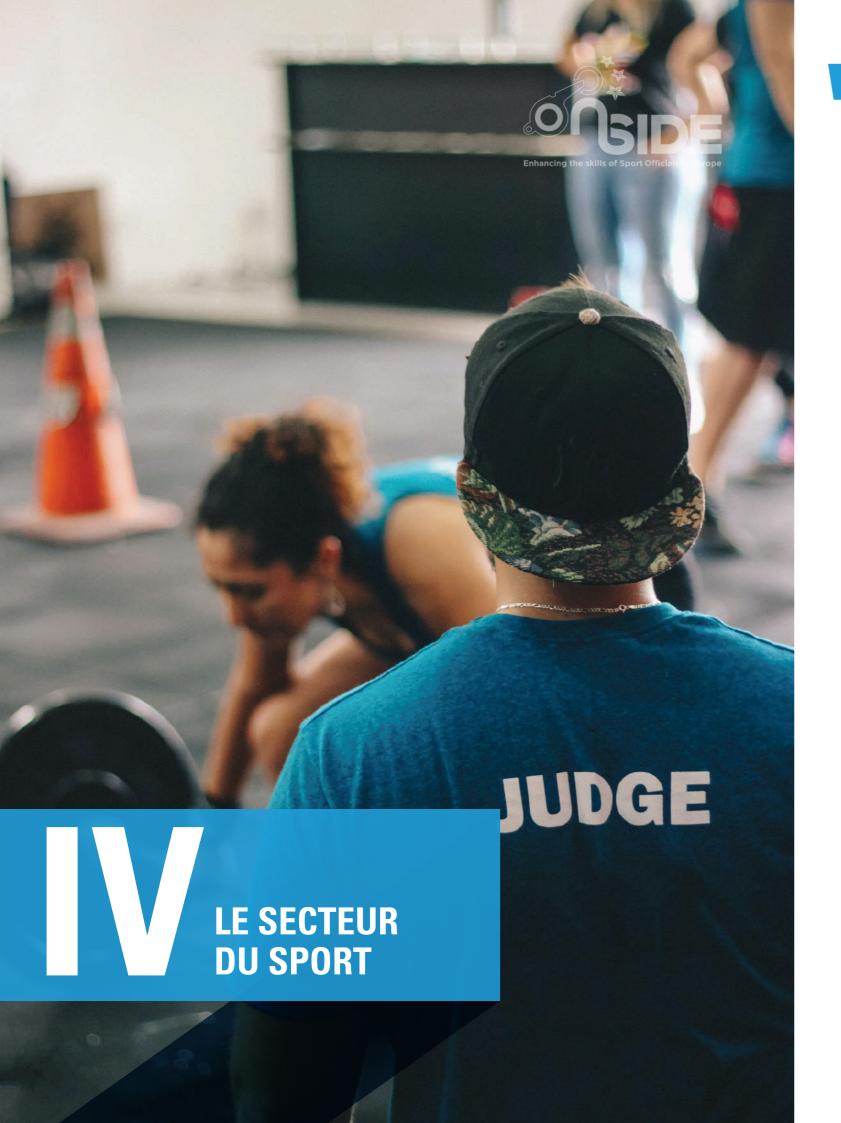
Un script commun a été développé et utilisé pour mener ces entretiens, ce qui a permis de recueillir une grande quantité d'informations pertinentes pour le projet ONSIDE notamment sur l'entrée et la progression dans l'arbitrage sportif, le rôle des fédérations sportives, les compétences nécessaires pour officier, et les questions concernant la formation.

→ PHASE 4: Enquête en ligne auprès des fédérations sportives nationales

La phase 4 du protocole de recherche fut fondée sur la conduite d'une enquête en ligne auprès des fédérations sportives nationales, axée sur le thème de l'arbitrage sportif. Les partenaires d'ONSIDE ont élaboré et testé le questionnaire en ligne à utiliser pour l'enquête. Celui-ci a ensuite été traduit en quatre langues afin de réduire les éventuelles barrières linguistiques. L'enquête a eu lieu au début de l'année 2019 et un total de 224 réponses ont été reçues des fédérations sportives nationales de différents sports et de 36 pays d'Europe et d'ailleurs. Le nombre de réponses par pays et par sport est indiqué dans l'annexe 1 du présent rapport.

L'enquête en ligne, qui n'était pas prévue à l'origine, a été décidée et mise en place comme une activité additionnelle afin d'obtenir des informations précieuses pour mener à bien la suite des activités du projet ONSIDE. Elle s'est concentrée sur les pays et les sports représentés dans le partenariat du projet, mais a également reçu un large soutien au-delà de ces réseaux. Les questions de l'enquête portaient notamment sur le recrutement et la rétention des juges et des arbitres, les compétences et les qualités des juges et des arbitres et les principales tendances et défis de l'arbitrage sportif.

L'ensemble des partenaires du projet ONSIDE souhaite saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont participé et ont été consultés lors de ces phases de recherche et en particulier ceux qui ont accepté de participer à une interview téléphonique et ceux qui ont répondu à l'enquête en ligne auprès des fédérations sportives nationales. Cet engagement au cours des premières phases du projet a été essentiel car il a permis d'acquérir les connaissances nécessaires et de fournir les bases pour la mise en application des prochaines étapes du processus global vers l'élaboration d'un référentiel de compétences et d'une formation innovante adaptée pour les juges et les arbitres en Europe.



LE SECTEUR DU SPORT

Selon le Conseil de l'Europe (2001), le sport peut être défini comme : «toute forme d'activité physique qui, par une participation occasionnelle ou organisée, vise à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à établir des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux».

Dans ce rapport et dans l'ensemble du projet ONSIDE, lorsque le terme «sport» est utilisé, il a le sens du vaste secteur du sport et de l'activité physique.

Le sport est un secteur qui s'adresse à un public, où l'engagement des autres, que ce soit au niveau du sport de masse ou de la haute performance, est primordial pour son succès. Le sport est ancré dans toutes les communautés, touche un large pourcentage de la population et est de plus en plus utilisé pour répondre à des objectifs européens et nationaux plus larges, notamment en matière de santé, d'inclusion sociale, de régénération et d'éducation.

Les pratiquants du secteur peuvent aller des athlètes professionnels connus à ceux qui reprennent le sport après une longue période d'inactivité. Les pratiquants peuvent provenir de toutes les couches de la société, et de différents groupes tels que les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les minorités ethniques parfois ciblés pour accroître le niveau de participation sportive. Les attentes et les motivations des pratiquants sont également très diverses, et peuvent concerner la santé, la forme physique et l'engagement social, ainsi que le désir de participer à des compétitions et d'obtenir des succès sportifs.

Deux Européens sur cinq (40%) font de l'exercice physique ou du sport au moins une fois par semaine, dont 7% le font régulièrement (au moins cinq fois par semaine)³, et le sport est l'un des plus grands secteurs concernant le bénévolat; en effet, ce secteur ne pourrait pas fonctionner sans une grande armée de bénévoles qui remplissent toutes les fonctions nécessaires à la pratique du sport.

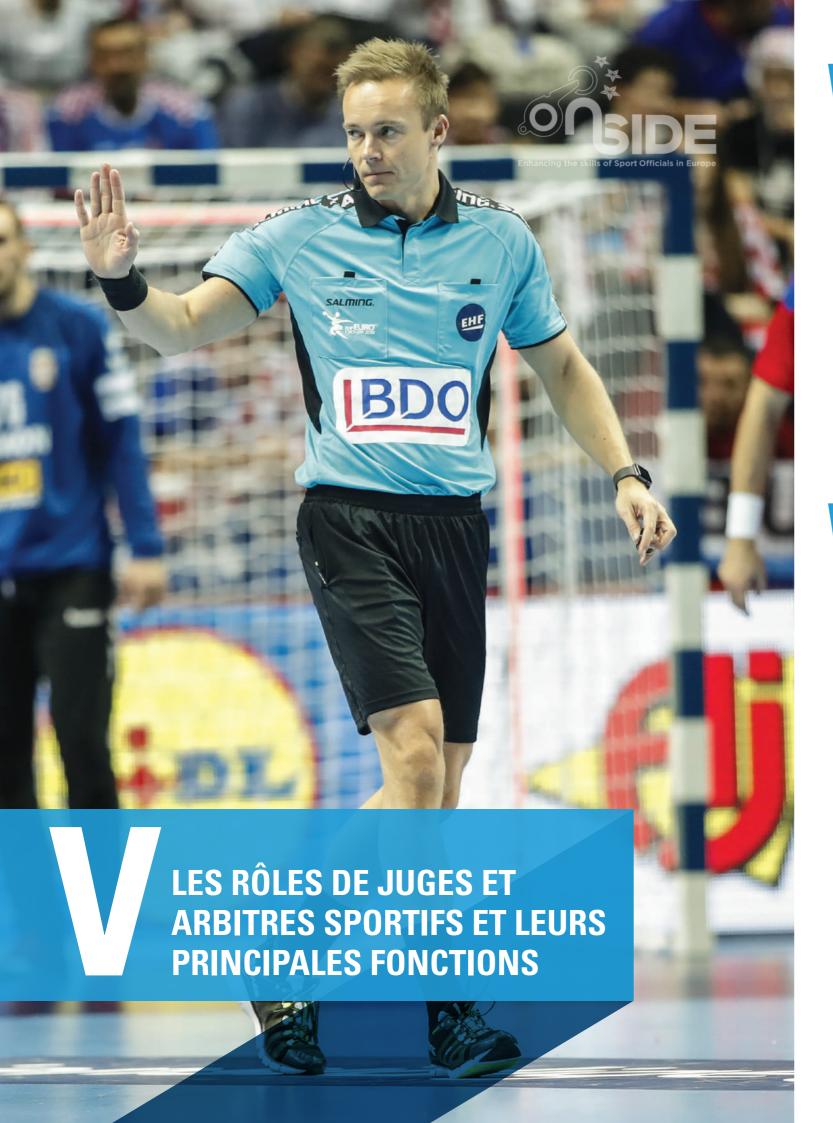
Dans différentes parties de l'Europe, le secteur évolue, passant de ses racines bénévoles ou étatiques à une économie mixte d'organisations publiques, privées et bénévoles offrant une offre grandissante de services, avec des attentes croissantes de la part des pratiquants et des gouvernements.

Il existe une autre série de facteurs qui facilitent l'évolution du secteur, notamment les liens avec le secteur de la santé pour contrôler l'obésité dans la population, pour répondre au vieillissement de la population, pour renforcer l'inclusion sociale, et pour assurer la transparence et lutter contre la corruption.

Etant donné que cette cartographie de l'arbitrage sportif en Europe est publiée à la fin de l'année 2020, la question dominante de l'année qui vient de se dérouler a été la pandémie de Covid-19, qui a eu un impact négatif significatif sur le fonctionnement de l'ensemble du secteur du sport à tous les niveaux et dans le monde entier. Il reste à voir si le secteur et les niveaux de pratique et de bénévolat retrouveront leurs niveaux d'avant la pandémie et quand la situation sanitaire en Europe reviendra à la normale.

Il est trop tôt pour mesurer et analyser les impacts réels de la pandémie sur le secteur du sport et sur l'arbitrage sportif, et cela sera examiné plus en détail par les partenaires après la fin de la période de financement

³Eurobaromètre spécial 472 sur «le sport et l'activité physique», Union européenne (décembre 2017), voir https://ec.europa.eu/sport/news/2018/new-eurobarometer-sport-and-physical-activity_en



A. L'IMPORTANCE DU RÔLE DE JUGE ET D'ARBITRE SPORTIF

PAS DE JUGE OU D'ARBITRE SPORTIF = PAS DE SPORT

Le rôle du juge ou de l'arbitre sportif est capital dans le sport ; si ces personnes de toute l'Europe ne donnaient pas de leur temps, le sport s'arrêterait et ne fonctionnerait plus. Les juges et les arbitres fournissent les conseils et le soutien nécessaires pour que les compétiteurs et les spectateurs puissent vivre une expérience sportive sécurisée, positive et agréable.

L'arbitrage sportif est essentiel pour développer, soutenir et accroître la pratique sportive compétitive en offrant un environnement impartial, sécurisé et agréable aux compétiteurs. Les juges et les arbitres jouent également un rôle important dans l'organisation des événements et compétitions sportives, en assurant de manière impartiale l'application des règles/lois et en faisant respecter l'éthique du sport. Les juges et les arbitres sont les gardiens des normes du sport/ de la compétition sportive.

L'importance de l'arbitrage sportif peut se manifester par le fait que dans au moins un pays européen, la France, l'arbitrage sportif a un statut légal. Selon le droit national, les juges et les arbitres interviennent dans le cadre d'une mission de «service public» lorsqu'ils officient, ce qui signifie qu'en cas d'agression physique, ils sont protégés comme, à titre d'exemple, un policier ou un pompier dans l'exercice de leurs fonctions.⁴

B. INTITULES ET ROLES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les juges et les arbitres opèrent sous différents intitulés et rôle déterminés principalement par le sport dans lequel ils officient.

En voici quelques exemples (liste non exhaustive):

Marshal

 ✓ Arbitre
 ✓ Juge de ligne
 ✓ Juge du départ (Starter)

 ✓ Officiel
 ✓ Arbitre assistant
 ✓ Troisième arbitre

 ✓ Juge
 ✓ Scorer
 ✓ Quatrième arbitre

Chronométreur

Les juges ou les arbitres reconnus sous le même intitulé peuvent parfois jouer un rôle différent selon le sport. Par conséquent, la décision des partenaires du projet ONSIDE a été de se concentrer sur le rôle de juge ou d'arbitre dans son ensemble et sur les aptitudes, les compétences et les qualités communs/génériques à tous les rôles, dans tous les sports et à tous les niveaux de pratique. ONSIDE ne s'est pas concentré sur les aptitudes et compétences techniques spécifiques au sport mais sur les aptitudes, compétences et attributs génériques du corps arbitral communs à tous les sports, niveaux et rôles.

Arbitre vidéo

⁴Loi nº 2006-1294 du 23 octobre 2006 adoptée à l'initiative du ministre des sports Jean-François Lamour.

C. FONCTIONS PRINCIPALES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Malgré la variété des intitulés et des rôles, et les différents sports concernés, les discussions et les consultations ont rendu possible l'élaboration d'un référentiel d'activités⁵ décrivant toutes les fonctions principales qu'un juge ou un arbitre compétent devrait être capable d'exercer.

Après avoir consulté l'ensemble du secteur, les partenaires du projet ONSIDE ont pu identifier un objectif clé (une mission globale) pour les juges et les arbitres:

OBJECTIF CLÉ (MISSION GLOBALE DES JUGES ET DES ARBITRES)

«Permettre aux compétiteurs de participer aux compétitions dans l'esprit du sport grâce à l'application impartiale des règles/lois et de l'éthique du sport»

Afin d'atteindre cet objectif clé, les juges et les arbitres doivent être capables d'accomplir des fonctions génériques organisées à travers quatre **rôles clés**:

ROLE CLE A. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Évaluer et développer ses propres performances en tant que juge ou arbitre

ROLE CLE B. RELATIONS

Établir et maintenir des relations efficaces avec les autres juges ou arbitres, avec les compétiteurs et les autres personnes impliquées dans la compétition, y compris les médias

ROLE CLE C. COMPÉTITION

Gérer l'événement ou la compétition sportive dans le respect des règles/lois et de l'éthique du sport

ROLE CLE D. INFORMATION

Gérer les informations requises pour le rôle de juge ou d'arbitre sportif

Les fonctions identifiées s'appliquent de manière générique à tous ceux qui officient dans l'arbitrage, y compris les arbitres, les juges, les starters, les chronométreurs, etc. dans tous les sports.

Le rôle des organisations sportives dans le domaine de l'arbitrage est examiné dans la section suivante de ce rapport à partir des informations et des données collectées et analysées à travers les activités de recherche conduites au sein du projet ONSIDE.

⁵Cette analyse est présentée plus en détail à l'étape 4 du modèle en 7 étapes et peut être trouvée dans le référentiel d'activités et de compétences pour les juges et arbitres sportifs en Europe.

22 ONSIDE



LE RÔLE DES ORGANISATIONS SPORTIVES DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE SPORTIF

A. LES FEDERATIONS SPORTIVES NATIONALES

Dans tous les pays d'Europe, et même dans le monde, les sports sont gérés au niveau national par des fédérations sportives.

Les fédérations sportives nationales sont des organismes qui ont un rôle majeur dans le fonctionnement et la gestion de l'arbitrage sportif.

Généralement, les fédérations sportives nationales sont seules responsables de l'éducation et de la formation des juges et des arbitres dans leur sport et dans leur pays. Souvent, elles participent à la campagne de recrutement et de fidélisation du corps arbitral. Une autre responsabilité importante de nombreuses fédérations sportives nationales est l'enregistrement, le suivi et la surveillance des juges et des arbitres, ainsi que la définition d'une stratégie globale pour le développement de l'arbitrage sportif au niveau national.

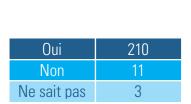
L'enquête menée auprès des fédérations sportives nationales (phase 4 du protocole de recherche) dans le cadre du projet ONSIDE a fourni une occasion unique de recueillir les points de vue et les opinions des représentants des fédérations sportives nationales et de connaître leur mode de fonctionnement ainsi que leurs principaux challenges et défis en matière d'arbitrage sportif.

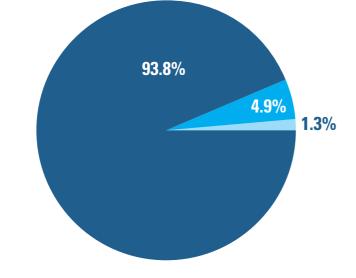
Certaines questions de l'enquête faisaient référence aux principales responsabilités des fédérations sportives nationales dans la gestion, le fonctionnement et le développement global des juges et des arbitres.

De telles informations permettent de mieux comprendre les priorités de formation et le contexte institutionnel dans lequel elles doivent être abordées.

4

GRAPH 1: FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES AYANT UN COMITÉ OU UNE PERSONNE S'OCCUPANT SPÉCIFIQUEMENT DE L'ARBITRAGE SPORTIF (n = 224)





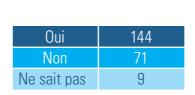
Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ce résultat montre qu'une grande majorité des fédérations sportives nationales affectent des ressources humaines au domaine de l'arbitrage sportif et indique que la plupart d'entre elles disposent d'une structure spécifique pour traiter des questions et s'occuper du développement des juges et des arbitres.

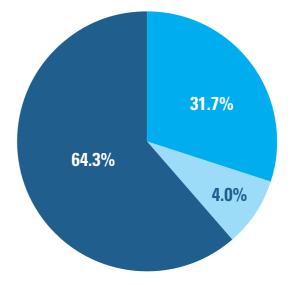
4

GRAPH 2: LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES OÙ LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE SPORTIF DISPOSE DE SON PROPRE BUDGET

(n = 224)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)



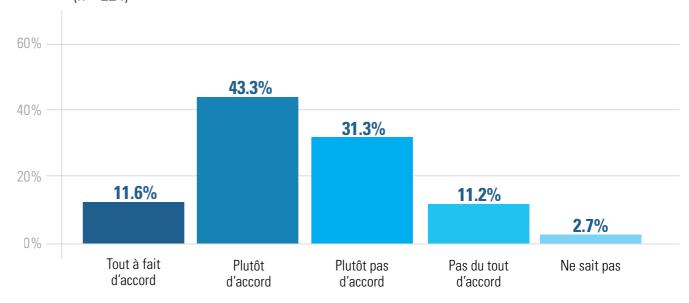
Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

31,7% est un pourcentage élevé de fédérations sportives nationales qui ne disposent pas d'un budget spécifique dédié à l'arbitrage sportif. Le partenariat du projet ONSIDE estime que cela démontre que l'arbitrage sportif n'a pas toujours l'importance qu'il mérite et n'est donc pas financé de manière adéquate.



GRAPH 3: DEGRÉ D'ACCORD SUR LE FAIT QUE L'ARBITRAGE SPORTIF EST CONSIDÉRÉ COMME UNE PRIORITÉ DANS LA FÉDÉRATIONS NATIONALE DE SPORT DE LA PERSONNE INTERROGÉÉ

(n = 224)



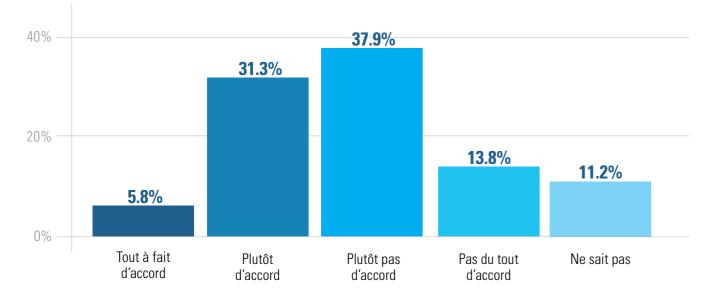
Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationale (2019)

Il ressort que 42,5 % des représentants des juges et des arbitres sont en désaccord ou en désaccord total avec l'idée que l'arbitrage sportif est considéré comme une priorité dans leur fédération. Ce pourcentage de désaccord est significatif compte tenu de l'importance de l'arbitrage sportif pour les compétitions sportives et le développement du sport dans son ensemble. Les dirigeants des fédérations sportives nationales peuvent souhaiter approfondir cette question au sein de leur propre organisation afin de s'assurer de maintenir des niveaux élevés de motivation et de développement du corps arbitral.



GRAPH 4: DEGRÉ D'ACCORD SUR LE FAIT QUE LA FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES INTERROGÉE EST EN CONTACT RÉGULIER AVEC D'AUTRES FÉDÉRATIONS SPORTIVES AU SUJET DE L'ARBITRAGE SPORTIF

(n = 224)



Source: Enguête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Le projet multisports ONSIDE et l'émergence d'organisations dédiées aux juges et arbitres sportifs au niveau national et international démontrent la valeur d'une collaboration entre les fédérations de différents sports. Les résultats de cette enquête démontrent que la majorité des fédérations sportives nationales ne travaillent pas autant qu'elles le pourraient avec d'autres fédérations sportives afin de tirer parti des exemples de bonnes pratiques et de l'expérience d'autres sports.

De nombreuses fédérations sportives nationales disposent d'une commission d'arbitrage agissant de manière indépendante et, dans certains cas, un organe d'arbitrage indépendant avec son propre comité de gestion a été créé par la fédération. Souvent, ces comités sont élus par les membres de la fédération sportive.

Bien que le rôle exact des fédérations nationales en matière d'arbitrage sportif puisse varier d'un pays et d'un sport à l'autre, certaines responsabilités communes peuvent être par exemple:

- ✓ Un programme national de formation et de certification pour les juges et les arbitres
- ✓ L'enregistrement, le contrôle et le suivi des juges et des arbitres
- ▲ La nomination pour les évènements ou compétitions sportives des juges et des arbitres
- L'administration générale de l'arbitrage sportif dans le sport concerné
- La définition et/ou l'application des politiques, règlements et lignes directrices pour l'arbitrage sportif
- ▲ La relation avec les fédérations sportives européennes et internationales sur les questions d'arbitrage
- Des conseils techniques sur l'arbitrage en direction des associations régionales, des clubs et autres organisations concernées
- ✓ La gestion d'une base de données des juges et des arbitres
- Le processus d'évaluation des performances des juges et des arbitres.

B. FEDERATIONS SPORTIVES EUROPEENNES

L'une des activités de la phase de recherche du projet ONSIDE a consisté en la conduite d'entretiens téléphoniques avec des représentants de neuf fédérations sportives européennes ou internationales responsables de l'arbitrage sportif.

Les fédérations sportives européennes gèrent le cadre et les structures des événements ou compétitions sportives au sein desquels les fédérations nationales opèrent.

Certains thèmes généraux peuvent être mis en évidence à partir des résultats de ces entretiens téléphoniques.

Les fédérations sportives européennes ont indiqué que l'arbitrage sportif n'est normalement pas mentionné comme un domaine ou un thème principal dans leur plan de développement stratégique, mais qu'il est généralement inclus dans les thèmes plus larges de la durabilité, de la gouvernance, du développement ou de l'éducation/formation. Il a été signalé que l'arbitrage est considéré comme important dans toutes les fédérations internationales, mais les personnes interrogées souhaiteraient qu'il bénéficie d'une plus grande priorité stratégique. Certaines fédérations mentionnent l'arbitrage dans leurs plans stratégiques et le soutiennent par des indicateurs clés de performance.

Un thème qui ressort de la recherche avec les fédérations sportives européennes est que les fédérations nationales sont autonomes et s'occupent de la formation et des nominations des juges et des arbitres au niveau national. Néanmoins, toutes les personnes interrogées ont décrit les services qu'elles fournissent aux fédérations sportives nationales pour soutenir leur développement dans le domaine de l'arbitrage sportif. Les services fournis comprennent l'organisation de cours, la mise à disposition de conférenciers, l'apprentissage en ligne et les clips vidéo, ainsi que le financement.

Toutes les fédérations européennes ont fait état d'une relation positive avec la fédération internationale dans le domaine de l'arbitrage sportif. Les fédérations européennes suivent souvent les politiques et les règles établies par l'organisme international (Fédération internationale du sport). De nombreuses fédérations européennes nomment des juges et des arbitres qui officient au niveau mondial. Certaines fédérations européennes font la promotion de manuels, de cours ou de compétences d'arbitrage établis au niveau mondial.

Toutes les fédérations européennes qui ont participé à la recherche du projet ONSIDE ont convenu de l'intérêt de travailler dans les différents sports et ont donc apporté leur soutien au projet qui encourage la coopération entre les sports.

C. ASSOCIATIONS NATIONALES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Deux exemples en Europe d'organisations nationales qui servent le domaine de l'arbitrage sportif sont l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) en France et Sports Officials UK (SOUK) au Royaume-Uni.

L'AFCAM a été créée en 1985 par un groupe de juges et d'arbitres français de niveau international de 12 sports différents. Aujourd'hui, l'AFCAM compte 72 sports représentant 246 000 membres individuels. L'association est officiellement membre du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). L'AFCAM a également des liens étroits avec le ministère français des sports et plusieurs autres ministères.

SOUK est reconnu dans le secteur du sport britannique comme l'organisation faîtière chargée de représenter et de soutenir la formation et le développement des juges et des arbitres dans tous les sports. SOUK est une organisation composée de membres comprenant des fédérations sportives nationales (NGB) et des organisations associées. De nombreux représentants ont une responsabilité claire en matière d'arbitrage et de bénévolat dans leur sport ou activité spécifique.

La vision globale de SOUK est que chaque performance, événement ou activité sportive doit avoir un juge ou un arbitre

correctement formé, la pratique de l'arbitrage et du bénévolat au Royaume-Uni étant reconnue au même titre que la pratique et l'entraînement dans le développement du sport.

La nouvelle organisation mondiale, la Fédération Internationale pour les juges et les arbitres (IFSO), décrite dans l'introduction, encourage le développement d'associations nationales pour les juges et les arbitres dans les pays où cela n'existe pas.

Les organismes nationaux pour les juges et les arbitres peuvent jouer un rôle essentiel dans le paysage de l'arbitrage sportif et du sport dans son ensemble en mettant en œuvre des objectifs tels que les suivants :

- ✓ Obtenir une plus grande reconnaissance de l'arbitrage sportif
- ✓ Permettre l'échange de bonnes pratiques entre les sports
- ✓ Développer et mettre en place des offres de formation
- A Rehausser le niveau de compétences des juges et des arbitres
- ✓ Travailler au niveau gouvernemental sur les questions juridiques et de droit au regard de l'arbitrage sportif.

D. ORGANISATIONS SPORTIVES NATIONALES

Le dernier type d'organisation à souligner dans cette section est celui des organisations sportives nationales telles que les conseils nationaux des sports et les comités nationaux olympiques (CNO). Il existe un certain nombre d'exemples en Europe où de tels organismes sont actifs et investis dans le domaine de l'arbitrage sportif.

Leur rôle peut consister à encourager et à faciliter la collaboration entre les fédérations sportives sur la mise en application d'un cadre national commun pour l'arbitrage sportif, comme c'est le cas du comité national olympique des Pays-Bas (CNO*NSF) qui est partenaire du projet ONSIDE. Les organisations sportives nationales devraient avoir pour rôle de promouvoir et d'organiser la formation pour le corps arbitral.





A. NOMBRE DE JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Selon une étude publiée par la Commission Européenne⁶, en 2016, il y avait 1 467 699 juges et arbitres en Europe, les plus nombreux se trouvant en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. La même étude indique également que les pays qui comptent le plus grand pourcentage de juges et d'arbitres au sein de leur population globale sont l'Autriche, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

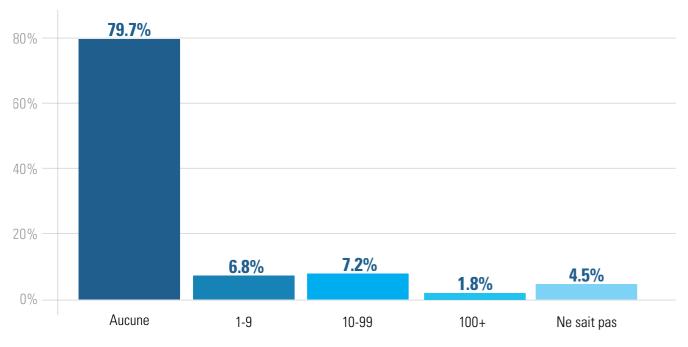
B. STATUT DE SALARIE PAR RAPPORT A CELUI DE BENEVOLE ET DE TRAVAILLEUR INDEPENDANT

La grande majorité des de juges et des arbitres sont des bénévoles non rémunérés, au niveau du sport de masse il peut y avoir des frais de déplacement payés ou une petite retribution pouvant aller jusqu'à 20 euros. Au fur et à mesure que les juges et les arbitres progressent vers le niveau national et international, la rémunération dépend principalement du sport concerné. Dans certains sports, les juges et les arbitres peuvent gagner leur vie au niveau national, mais cette situation est rare. Au niveau international, un système de paiement par jour et de défraiement des frais de déplacement est la norme qui s'applique dans plusieurs sports. Dans de nombreux cas, les gens décident de devenir juge ou arbitre par passion et afin de rester impliqués dans les compétitions de leur sport, mais vraisemblablement pas pour des raisons de rétribution financière.

C'est ce que confirme les résultats de l'enquête en ligne menée auprès des fédérations sportives :

T T

GRAPH 5: OPINION SUR LE NOMBRE DE PERSONNES RÉMUNÉRÉS POUR OFFICIER EN TANT QUE JUGES ET ARBITRES SPORTIFS DANS LE CADRE DE LEUR EMPLOI À PLEIN TEMPS / LEUR ACTIVITÉ PRINCIPALE DANS LEUR PAYS (n = 224)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

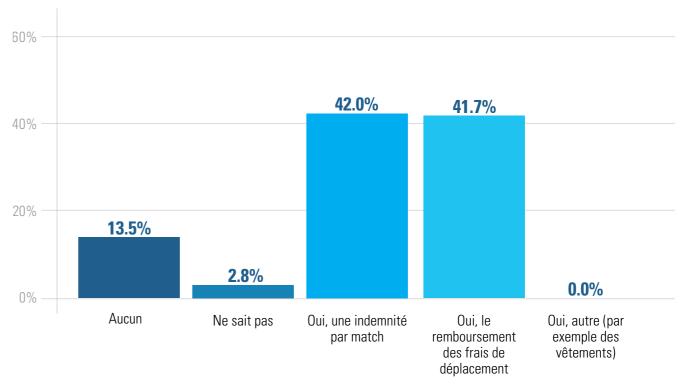
⁶Étude sur les qualifications sportives acquises par les organisations sportives et les organismes de formation (sportifs), Union européenne, 2016

Bien que, dans une certaine mesure, le nombre de juges et d'arbitres rémunérés dépend du sport et du pays, il est clair que l'arbitrage sportif est, dans sa grande majorité, une activité menée par des bénévoles. La volonté d'améliorer les compétences et d'accroître les niveaux de compétence des juges et des arbitres doit être considérée dans ce contexte général.

Il est également intéressant de mettre en évidence le type de paiements et/ou remboursements que les juges et les arbitres peuvent percevoir au niveau amateur (sport de masse) :



GRAPH 6: NOMBRE ET TYPES DE PAIEMENT / REMBOURSEMENT PERÇUS PAR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS AU NIVEAU AMATEUR (SPORT DE MASSE) (LES RÉPONDANTS POUVAIENT COCHÉ LES RÉPONSES APPLICABLES)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Bien qu'une grande majorité des juges et des arbitres officient en tant que bénévoles, il apparait que dans de nombreux cas, il y ait paiement et remboursement de certaines dépenses, soit sous la forme d'une indemnité par match et/ou du remboursement des frais de déplacement.

C. LE SUIVI DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les résultats de l'enquête ONSIDE menée auprès des fédérations sportives nationales ont révélé que 59 % des personnes interrogées ont déclaré connaitre exactement le nombre de juges et d'arbitres certifiés présents au niveau national dans leur sport. Les partenaires du projet ONSIDE estiment que ce pourcentage est élevé, mais que cela est globalement positif s'il permet un suivi en continu des juges et des arbitres et que cela puisse s'appliquer dans le plus grand nombre de sports et de pays.

De plus, 44% des personnes interrogées ont déclaré savoir exactement combien il y a de juges et d'arbitres actifs dans le sport concerné dans leur pays, et 45% ont déclaré en connaître approximativement le nombre. Dans cette question, «actif» signifie avoir officié au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Les partenaires du projet ont estimé qu'il s'agissait d'un pourcentage élevé de personnes ayant une connaissance exacte ou approximative, ce qui n'est peut-être pas généralisable, mais reste néanmoins positif.

83% des fédérations sportives nationales interrogées disent tenir une base de données nationale des juges et des arbitres. C'est également un résultat positif avec un bon niveau de connaissance des personnes qui officient et avec des fédérations en bonne position pour pouvoir communiquer avec le corps arbitral. Les partenaires ont estimé que ce résultat positif pourrait ne pas être aussi positif dans certains sports et dans certains pays.

L'évaluation et l'enregistrement des prestations du corps arbitral lors des matches, événements ou compétitions sportives au niveau national semblent prévaloir, 49% des répondants des fédérations nationales enregistrant tous les matchs/événements/compétitions et 34% enregistrant certains matchs/événements/compétitions des juges et des arbitres . On peut également constater une variation entre les sports et entre les pays.

En ce qui concerne la question du suivi, il est intéressant de noter qu'environ la moitié (49%) des fédérations nationales interrogées font payer aux juges et des arbitres une cotisation annuelle. Des recherches plus approfondies dans ce domaine pourraient permettre de déterminer s'il s'agit simplement d'une cotisation pour couvrir les frais d'enregistrement ou si les juges et les arbitres reçoivent certains avantages ou articles en échange de ce montant.

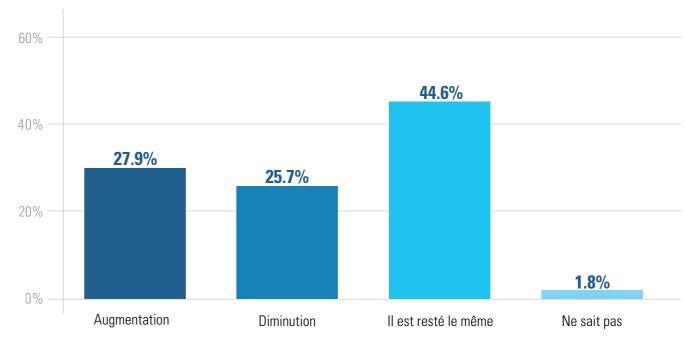
D. EVOLUTION DU NOMBRE DE JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les partenaires du projet ONSIDE ont jugé intéressant d'obtenir des informations sur l'évolution du nombre de juges et d'arbitres dans le cadre de l'enquête auprès des fédérations sportives nationales.

Le résultat a été le suivant :



GRAPH 7: OPINION DES PERSONNES INTERROGÉÉS SUR L'AUGMENTATION OU LA DIMINUTION DU NOMBRE DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS DANS LEUR SPORT AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES (n = 222)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ces résultats sont liés aux questions de recrutement et de maintien en fonction (rétention). Il est positif de noter que les personnes interrogées ont été plus nombreuses à faire état d'une augmentation que d'une diminution du nombre de juges ou d'arbitres ; il serait intéressant de s'interroger plus avant sur ces chiffres par sport et par pays. Cela nous montre que si un sport souhaite augmenter son nombre de participants aux compétitions - la compétition fait partie du sport-, il faut également augmenter le nombre de membres du corps arbitral pour répondre à une telle nécessité.

E. LICENCES ET CONTRATS POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Au niveau des fédérations sportive européennes, environ la moitié des sports interrogés connaissaient l'existence d'un système de licence pour les juges et les arbitres au niveau national ; cela pouvant être lié aux qualifications et aux assurances.

L'octroi de licences ou le suivi des juges et des arbitres au niveau national dépendrait du sport et du rôle de la fédération. Les fédérations européennes travaillent avec un nombre plus restreint de juges et des arbitres du haut niveau et gèrent parfois un système de licence à différents niveaux.

Les contrats pour les juges et les arbitres sont rares, dans certains sports les officiels peuvent avoir un contrat pour officier au niveau national. Mais en temps normal, il n'y a pas de contrat au niveau local ou international, et les juges et les arbitres doivent s'en tenir aux règlements, aux procédures de fonctionnement et au code de conduite.



A. LES MODELES DE PROGRESSION ET D'EVOLUTION

Un élément important dans le développement des juges et des arbitres est l'élaboration et la mise en application de modèles de progression et de parcours d'évolution pour les juges et les arbitres. Ceux-ci peuvent être élaborés au niveau national par une fédération sportive, une organisation sportive multisports ou une organisation pour le corps arbitral. Un modèle peut également être élaboré au niveau international par des fédérations sportive européennes ou internationales pour soutenir les juges et les arbitres dans leur sport.

Un exemple tiré de la recherche du projet ONSIDE est celui des Pays-Bas et du travail du partenaire du projet le comité national olympique néérlandais qui collabore avec plusieurs fédérations sportives sur la mise en œuvre d'un modèle à cinq niveaux pour l'arbitrage sportif:

- ▲ Niveau 5: : juge ou arbitre sportif international et national de haut niveau.
- Niveau 4: juge ou arbitre sportif très expérimenté, niveau national
- ▲ Niveau 3: juge ou arbitre sportif expérimenté dans un club ou dans une région
- Niveau 2: juge ou arbitre sportif de club officiant des matches de jeunes ou de niveau senior inférieur
- ▲ Niveau 1: juge ou arbitre sportif en situation de formation ou avec un mentor

Un autre exemple issu de la recherche est le « Officiating Development Pathway », développé à l'origine par MacMahon et al (2014) et utilisé par Sports Officials UK (SOUK) pour développer l'arbitrage sportif au Royaume-Uni. Ce modèle comporte neuf niveaux couvrant l'activité physique, la pratique sportive compétitive et l'excellence sportive. Il comporte également trois rôles identifiés, depuis les bénévoles occasionnels jusqu'aux juges et arbitres du sport amateur et aux juges et arbitres d'élite (sport de haut niveau).

Comme pour la plupart des modèles d'arbitrage sportif, ceux qui ont été mentionnés ont une ligne de progression claire, du niveau local et national, au niveau élite national et enfin au niveau élite international.

B. LES VOIES DE LA PROGRESSION

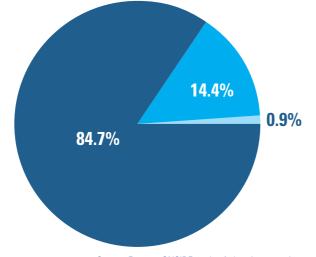
L'étendue de la mise en œuvre d'un parcours d'arbitrage du niveau de base / local au niveau d'élite a également été couverte par l'enquête ONSIDE auprès des fédérations sportives nationales.



GRAPH 8: FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES AVEC UN PARCOURS DE PROGRESSION POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS DU NIVEAU DE BASE/LOCAL AU NIVEAU D'ÉLITE

(n = 222)

Oui	188
Non	32
Ne sait pas	2



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Il est positif de constater que ce nombre élevé de fédérations sportives nationales ayant des parcours d'évolution vers le niveau élite montre qu'il existe une approche structurée et transparente du développement des juges et des arbitres dans de nombreuses fédérations sportives nationales..



L'ÉTHIQUE, LES APTITUDES, LES COMPÉTENCES ET LES QUALITES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les étapes 4 et 5 du modèle en 7 étapes, présenté précédemment dans ce rapport et mis en œuvre dans le cadre du projet ONSIDE, ont défini l'ensemble des aptitudes et des compétences attendues des juges et des arbitres en Europe en utilisant une approche connue sous le nom d'analyse fonctionnelle. En préparation du processus d'analyse fonctionnelle mené dans le cadre du projet, la phase de recherche a permis de recueillir des données essentielles sur l'éthique, les aptitudes, les compétences et les qualités des juges et des arbitres.

A. CODES DE CONDUITE POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Lorsqu'il existe des codes de conduite pour les juges et les arbitres dans l'exercice de leurs fonctions, ceux-ci peuvent souvent montrer les types d'aptitudes, de compétences et de qualités requis pour cette catégorie particulière.

La recherche documentaire du projet ONSIDE a montré que de nombreuses organisations sportives disposent d'un code de conduite pour les juges et les arbitres, qui définit un cadre éthique pour officier, décrit leurs responsabilités et obligations et ce que l'on est en droit d'attendre d'eux.

Parmi les exemples recueillis lors de la phase de recherche, citons :

- ▲ Le code de conduite général de New Zealand Sport (Code de conduite des juges et des arbitres)
- ✓ Le code de conduite de National Association of Sports Officials (NASO) pour les juges et les arbitres
- ▲ Le code de conduite de la Fédération britannique de gymnastique
- ▲ Le code de conduite des juges arbitres de la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF)
- ✓ Le code de déontologie des Arbitres en 10 points de l'AFCAM en France (Association Française du Corps Arbitral Multisports).

De nombreuses fédérations disposent d'un code de conduite pour les juges et les arbitres et l'étude de certaines de ses caractéristiques communes est utile pour apprécier la base d'éthique et les valeurs qui se trouvent dans le domaine de l'arbitrage sportif.

Des thèmes communs tirés d'un énchantillon de codes de conduite des juges et arbitres sportifs :

- ▲ Assurer la sécurité et le bien-être des athlètes/compétiteurs
- Être impartial, cohérent, objectif et courtois lors de la prise de décisions
- ▲ Accepter la responsabilité des actions et des décisions
- ✓ Éviter toute situation pouvant conduire ou être interprétée comme un conflit d'intérêts
- Être un modèle positif en matière de comportement et d'apparence personnelle
- Soutenir d'autres juges et arbitres
- Respecter les droits, la dignité et la valeur de toutes les personnes impliquées dans le sport/la compétition/ l'événement sportif
- Susciter la confiance du public
- Être guidé que par le souci de l'impartialité et de l'équité des compétitions sportives

- Exercer l'autorité de manière impartiale, ferme et contrôlée
- ✓ Faire preuve d'excellentes aptitudes à la communication, tant verbale que non verbale
- ✓ Se préparer d'une manière adéquate tant physiquement que mentalement
- ✓ Être ponctuel
- Travailler avec d'autres juges et arbitres et la fédération de manière constructive et coopérative.
- ✓ Ne jamais parier sur un événement sportif dans lequel ils sont directement ou indirectement impliqués
- Acceptez la responsabilité de toutes les actions entreprises
- Etre précis dans toutes les missions / activités
- Maintenir une stricte impartialité.

B. REFERENTIELS DE COMPETENCES EXISTANTS POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

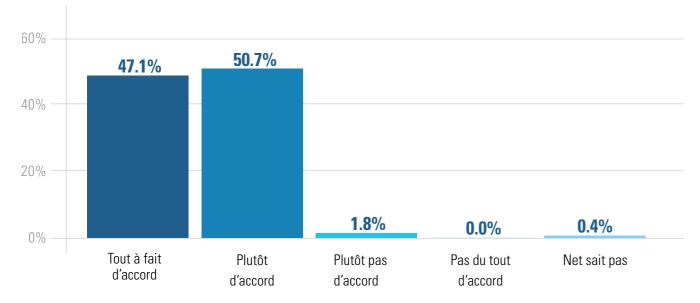
Comme indiqué précédemment, malgré la diversité des sports et des rôles, il est possible d'analyser les compétences génériques requises par les juges et les arbitres. Deux modèles de ce type ont été identifiés dans le cadre de la recherche documentaire menée au cours du projet ONSIDE.

Un référentiel de compétences a été élaboré par SkillsActive et Sports Officials UK (SOUK), en 2007, et largement adopté par les membres et les parties prenantes de SOUK au cours des années suivantes. Parmi les principaux domaines de compétence de ce référentiel figurent le développement personnel, la communication en matière de santé et de sécurité, l'application des règles et des lois, les relations et le développement avec d'autres juges et arbitres.

Dans le cadre de la recherche documentaire, le Training Package for Sport Officials australien (2013) a été analysé. Comme précédemment, ce référentiel de compétences peut être appliqué de manière générique à tous les sports et rôles de l'arbitrage sportifs. Les principaux domaines de ce référentiel autralien sont l'arbitrage des compétitions sportives, l'évaluation des situations lors des compétitions, le développement et la mise à jour des connaissances concernant l'arbitrage, la communication, et l'autogestion.

Les résultats de l'enquête ont confirmé que les fédérations sportives nationales estiment qu'il est important de développer les compétences génériques des juges et des arbitres :





Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Les partenaires ont décidé de tester certaines des aptitudes et compétences génériques (identifiées grâce à la recherche documentaire) exercées par les juges et les arbitres dans le cadre de l'enquête en ligne auprès des fédérations sportives nationales.

Les résultats sont présentés dans le Tableau 1 dans l'ordre décroissant de ce que les répondants ont jugé essentiel.



TABLEAU 1: RÉPONSES DES FÉDÉRATIONS NATIONALES À LA QUESTION : EN CE QUI CONCERNE LE RÔLE DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS, COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LE BESOIN DES APTITUDES ET COMPÉTENCES SUIVANTES ?

	Essentiel	Souhai- table	Pas important	n
Appliquer les règles et les lois qui régissent le sport	93.2%	1.4%	0.0%	221
Se tenir au courant des changements et des évolutions des règles/lois	98.6%	6.8%	0.0%	221
Garder la maîtrise de soi et répondre de manière appropriée à la pression	86.8%	12.7%	0.5%	220
Agir dans les limites de leur autorité et traiter tous les participants/ compétiteurs de manière équitable	86.4%	13.1%	0.5%	221
Assurer la compréhension technique des règles/lois du sport	85.9%	13.6%	0.5%	220
Travailler en équipe	77.4%	21.3%	1.4%	221
Contribuer à la santé et à la sécurité des participants et des autres parties prenantes	73.8%	23.1%	3.2%	221
Identifier les incidents potentiels et les situations d'urgence à appliquer	71.7%	23.7%	4.6%	219
Entretenir des relations de travail pertinentes avec d'autres juges et arbitres sportifs	65.0%	33.2%	1.8%	220
Se développer de manière continue en tant que juge ou arbitre sportif	63.8%	35.7%	0.5%	221
Vérifier que les vêtements et l'équipement des compétiteurs sont sûrs, conformes aux règles/lois et à l'éthique du sport	62.4%	28.5%	9.0%	221
Communiquer et interagir avec les participants et d'autres personnes (par exemple, les entraîneurs, les spectateurs)	60.6%	38.0%	1.4%	221
Comprendre, examiner et utiliser les évaluations et les observations/ rétroactions de leurs propres performances	59.7%	38.0%	2.3%	221
Recevoir des informations et agir en conséquence	57.9%	39.8%	2.3%	221
Assurer un positionnement et un mouvement optimal	52.9 %	36.7%	10.4%	221
Porter un jugement sur les performances	48.4%	47.5%	4.1%	221
Diriger/ gérer d'autres personnes	38.0%	51.6%	10.4%	221
Maintenir un niveau général de forme physique et mentale adapté au rôle de juge ou d'arbitre	37.6%	47.5%	14.9%	221
Développer d'autres juges et d'arbitres	33.0%	62.4%	4.5%	221
Appliquer les obligations administratives	29.4%	62.4%	8.1%	221
Travailler avec les médias et communiquer de manière claire et concise	15.0%	50.9%	34.1%	220
Appliquer les principes de l'alimentation et de la nutrition	5.4%	43.0%	51.6%	221

Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ces évaluations des aptitudes et compétences génériques fournies par les fédérations sportives nationales ayant répondu à l'enquête lors de la phase de recherche se sont révélées utiles plus tard dans le projet, lorsque les partenaires ont commencé à développer la liste des compétences génériques nécessaire pour les juges et les arbitres. Elles ont servi de référence pour déterminer quelles aptitudes et compétences les répondants jugeaient essentielles ou souhaitables pour le rôle de juge ou d'arbitre (dans tous les sports) et ont permis de s'assurer que les compétences développées au cours du projet correspondaient aux exigences et aux attentes du secteur.



C. QUALITES DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

Les qualités sont un élément indispensable ou un trait de personnalité considéré comme une caractéristique ou une partie inhérente d'un individu et de ses comportements. Un certain nombre de qualités des juges et des arbitres ont été testés avec les répondants de l'enquête en ligne. Là encore, ces qualités ont été tirées de la recherche documentaire et sont énumérées par ordre décroissant au regard de ce que les répondants ont jugé comme essentiel.



TABLEAU 2: RÉPONSES DES FÉDÉRATIONS NATIONALES À LA QUESTION : COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA NÉCESSITÉ DE POSSÉDER LES QUALITÉS SUIVANTES CHEZ UN JUGE OU ARBITRE SPORTIF?

	Essentiel	Souhaitable	Not important	n
Calme et contrôle	87.2%	11.9%	0.9%	218
Focus / Concentration	86.8%	13.2%	0.0%	219
Maîtrise de soi	85.3%	14.7%	0.0%	218
Connaissance	80.8%	18.7%	0.5%	219
Attitude positive	78.9%	20.6%	0.5%	218
Prise de décision	78.1%	21.5%	0.5%	219
Courage sous la pression	77.1%	22.5%	0.5%	218
Confiance aux autres	75.3%	23.3%	1.4%	219
Communication	73.9%	26.1%	0.0%	218
Gestion des conflits	73.4%	25.2%	1.4%	218
Confiance personelle	72.0%	27.1%	0.9%	218
Résolution de problèmes	71.1%	27.1%	1.8%	218
Préparation mentale	70.5%	28.1%	1.4%	217
Patience	67.6%	31.5%	0.9%	219
Anticipation	63.8%	33.9%	2.3%	218
Confiance en ses propres capacités	59.6%	39.0%	1.4%	218
Leadership	53.7%	41.7%	4.6%	218
Résilience	53.7%	42.6%	3.7%	216
Energie / dynamisme	45.4%	49.5%	5.0%	218

Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ces évaluations des qualités ont également été utiles pour planifier et développer le référentiel de compétence ainsi que les aspects concernant le développement innovant du contenu de formation au sein du projet ONSIDE.



A. RESPONSABILITE EN MATIERE D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT

Les programmes de formation des juges et des arbitres au niveau local et national sont normalement organisés par les fédérations sportives nationales. Dans certains sports, les fédérations utilisent les directives internationales pour les niveaux de formation. Dans d'autres sports, la fédération sportive européenne ou internationale apporte son soutien au niveau national, notamment en encourageant la mise en place de telles formations.

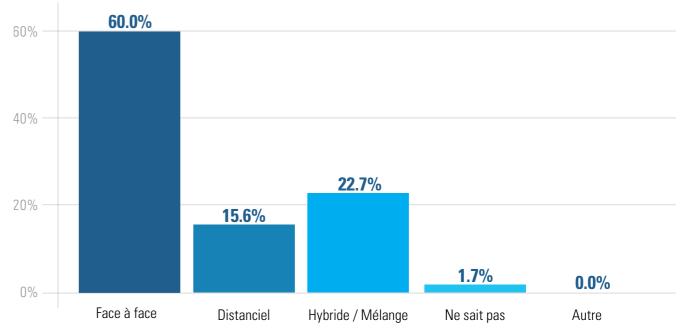
La plupart des fédérations européennes ont indiqué, lors de la phase de recherche, que la quantité et la qualité de la formation continue des juges et des arbitres étaient insuffisantes, à quelques exceptions près. Il a été signalé qu'il n'y a pas beaucoup de formations portant sur les compétences génériques des juges et des arbitres et que, par conséquent, le projet ONSIDE était le bienvenu. Certaines fédérations sportives proposent déjà des ressources en ligne, y compris de la formation en ligne pour leurs juges et leurs arbitres.

Les résultats de l'enquête ONSIDE auprès des fédérations sportives nationales ont confirmé la recherche documentaire sur la question de la formation du corps arbitral. Au total, 70,7% des personnes interrogées ont déclaré que leur fédération sportive était entièrement responsable de l'éducation et de la formation initiales des juges et des arbitres, et 23,9% en partie. Seuls 12,7% ont indiqué qu'un prestataire externe est impliqué dans la mise en œuvre des programmes de formation pour les juges et les arbitres.

B. METHODES ET CONTENU DE LA FORMATION

Il est intéressant de noter, d'après le graphique suivant, que les méthodes d'enseignement deviennent plus variées avec l'utilisation de l'apprentissage en ligne dans certains cas





Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

En outre, 84 % des répondants pensent que leur fédération sportive serait intéressée par de l'apprentissage en ligne couvrant les compétences génériques développées dans le cadre d'un projet tel que ONSIDE.

Les recherches documentaires menées dans le cadre du projet ONSIDE ont également permis de trouver des exemples de formation portant spécifiquement sur les compétences génériques dispensées aux juges et arbitres dans différents sports. En France, une formation sur deux jours organisée par l'AFCAM, partenaire du projet ONSIDE, aborde des questions telles que la communication, les conflits et le stress, thèmes qui, en français, relèvent du «tronc commun».

Un des partenaires du projet ONSIDE, European Athletics (la fédération Européenne d'athlétisme), inclut des sujets plus génériques (tels que la gestion des risques, le code d'éthique et le leadership) dans le programme de sa formation pour les délégués techniques.

Enfin, aux Pays-Bas, les exemples de formation de courte durée comprennent par exemple un cours sur la résilience pour les arbitres et un autre spécifiquement conçu pour les formateurs des juges et des arbitres.

Si la formation initiale spécifique au sport restera la norme dans l'arbitrage sportif en raison de la nature spécifique des règles/lois et des spécificités du sport ; il y a clairement aussi une place pour l'acquisition de compétences et de connaissances génériques, multisports, par le biais d'une formation continue développée pour répondre aux besoins de développement des juges et des arbitres d'un ou plusieurs sports.



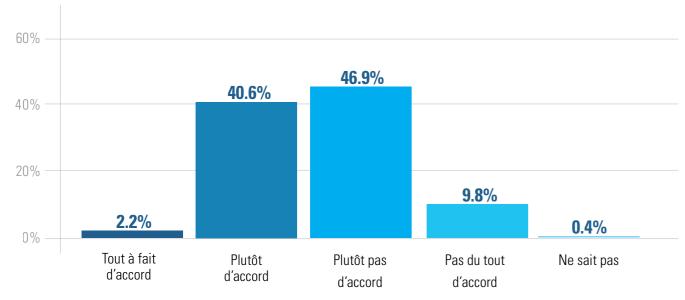
A. LES PRINCIPAUX CHALLENGES

L'un des principaux challenges mis en évidence par la phase de recherche du projet ONSIDE est de savoir comment améliorer la reconnaissance et le respect des juges et des arbitres par le grand public. Comme on peut le voir dans ce tableau, plus de la moitié des fédérations sportives nationales ayant répondu à l'enquête en ligne sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle, dans l'ensemble, la société reconnaît et respecte à sa juste valeur les juges et les arbitres.



GRAPH 11: DANS L'ENSEMBLE, LA SOCIÉTÉ RECONNAÎT ET RESPECTE À SA JUSTE VALEUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

(n = 224)



Source: : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Bien que ces chiffres puissent varier selon les sports, il est décevant mais pas surprenant que les personnes interrogées au sein des fédérations sportives nationales estiment que juges et arbitres ne sont pas bien reconnus et respectés par le grand public. Cela renforce la nécessité de cibler des campagnes de respect plus largement que dans la seule communauté sportive. On estime que les sports d'équipe peuvent poser davantage de problèmes en termes de respect des juges et des arbitres, mais cela varie également d'un sport à l'autre.

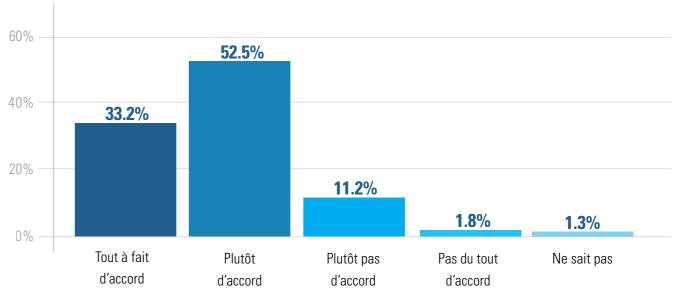
L'une des tendances qui ressort clairement de l'étude ONSIDE est que les exigences et les attentes à l'égard des juges et des arbitres augmentent. Cela a des conséquences lourdes, alors même que nous avons principalement à faire à un personnel bénévole, sur la manière d'augmenter les temps de formation, les qualifications et les niveaux de compétence pour répondre à ces demandes croissantes





GRAPH 12: LES EXIGENCES ET LES ATTENTES À LÉGARD DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS AUGMENTENT

(n = 223)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Les recherches menées avec les partenaires du projet ONSIDE et par le biais d'entretiens téléphoniques avec les fédérations sportives européennes ont également mis en avant une série de défis pour le secteur.

Vous pouvez en obtenir la liste ici :

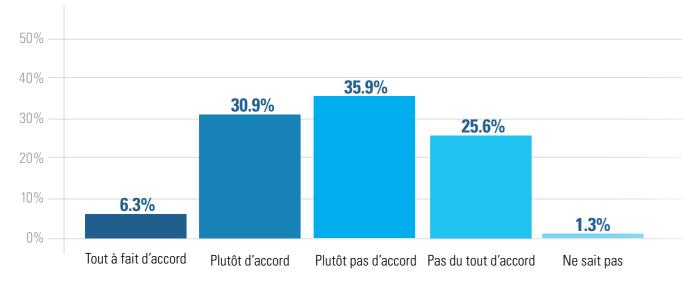
- La notion de respect est en train de disparaître dans certains pays, ce qui constitue un gros problème
- ✓ Mauvais traitement des juges et des arbitres et effet significatif sur le recrutement.
- Les juges et les arbitres sont des bénévoles qui doivent faire preuve d'une grande compétence technique et se comporter de manière professionnelle un paradoxe!
- Nécessité d'offrir à l'avenir une meilleure formation et des possibilités de diplômer les débutants et de mettre en place un système de tutorat
- ✓ Nécessité à l'avenir de diffuser les connaissances dans toute la communauté de l'arbitrage sportif : mise en œuvre d'apprentissage en ligne, utilisation des nouveaux outils/technologies disponibles, partage des expériences et des bonnes pratiques
- ✓ Nécessité pour les juges et les arbitres de gérer les attitudes et les comportements à l'avenir développement / formation sur les compétences non techniques et application du code d'éthique
- Le principal défi est l'encadrement des juges et des arbitres. Il y a une pénurie de formateurs. La plupart des juges et des arbitres débutants doivent donc se développer par eux-mêmes.
- C'est un défi de faire passer le juge ou l'arbitre sportif du statut de «policier» à celui de «facilitateur du jeu sur un mode éducatif»,
- ▲ La population des juges et des arbitres est vieillissante. Nous devons donc investir dans le recrutement de jeunes.
- ✓ Le recrutement d'un plus grand nombre de femmes pour l'arbitrage sportif est également un défi.
- ✓ Le financement et l'importance du domaine de l'arbitrage dans les fédérations sportive ne sont pas suffisamment élevés.

B. LA PARITE FEMMES-HOMMES

Une dernière question qui a été explorée et prise en compte dans le projet ONSIDE, et qui constitue une priorité croissante pour l'ensemble du secteur des juges et des arbitres, est celle de la parité femme/homme. Tout d'abord, cette question a été abordée dans l'enquête de recherche des fédérations nationales :



GRAPH 13: DANS NOTRE SPORT, IL Y A UNE BONNE PARITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE L'ARBITRAGE SPORTIF (n = 223)



Source: Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ce graphique montre que parmi les répondants, il y a une perception d'un déséquilibre entre les genres dans l'arbitrage sportif, plus de 60% d'entre eux estimant qu'il n'y a pas un bon équilibre de la parité femme/homme dans leur sport. Les partenaires du projet ONSIDE estiment que cela peut parfois dépendre du sport ; cependant, il s'agit d'une vision très utile de la part de ceux qui ont répondu à l'enquête.

Une enquête menée aux Pays-Bas a révélé que 75% des juges et des arbitres sont des hommes et que dans la plupart des sports, le pourcentage d'athlètes féminines est plus élevé que celui des juges et des arbitres féminines. Dans les sports «avec jury», tels que l'équitation et la natation, le pourcentage de femmes juges ou arbitres peut être plus élevé (65% et 40%), ce qui montre que le niveau de représentation n'est pas le même dans tous les sports.

Bien que les femmes puissent être sous-représentées dans l'arbitrage sportif, il a été encourageant de constater, dans la phase de recherche du projet ONSIDE, l'existence de programmes de développement sur l'arbitrage féminin dans certaines fédérations, de la diffusion de messages sur l'équilibre entre les genres et de la planification, de la programmation et du financement de la féminisation dans certaines fédérations.

Voici quelques exemples tirés de différents sports :

- Au badminton, environ un tiers des arbitres de haut niveau sont des femmes. Au niveau mondial, 6 sur 30 sont des femmes. La fédération européenne tente de stimuler les arbitres féminins, avec un programme de soutien aux femmes
- Dans le domaine du football, il y a deux ans, l'UEFA a commencé à former des arbitres féminins pour soutenir le football féminin. Cela fait partie de la Convention de mentionner les femmes à toutes les étapes du processus. Des fonds peuvent être mis à disposition immédiatement pour les formations dans l'arbitrage féminin. L'UEFA promeut le football féminin elle estime qu'elle se doit également de promouvoir le développement des arbitres féminins.

✓ La Fédération européenne de hockey sur gazon lance une stratégie d'équilibre entre les genres, des quotas ont été envisagés. Il existe parfois un réel problème culturel, les associations nationales ne nommant que des arbitres masculins. L'objectif principal est de faire passer un message d'équilibre entre les genres dans tout le sport

Un projet faisant suite à ONSIDE, appelé WINS «Raising the growth and participation of female sport officials in Europe» et axé sur l'égalité des genres dans l'arbitrage sportif, débutera en janvier 2021, financé dans le cadre du programme Erasmus+ Sport. Le projet WINS abordera la parité dans l'arbitrage sportif en entreprenant des recherches approfondies sur les questions qui touchent les femmes juges et arbitres et en produisant des outils visant à soutenir les organisations responsables du recrutement et de la fidélisation des femmes juges et arbitres.





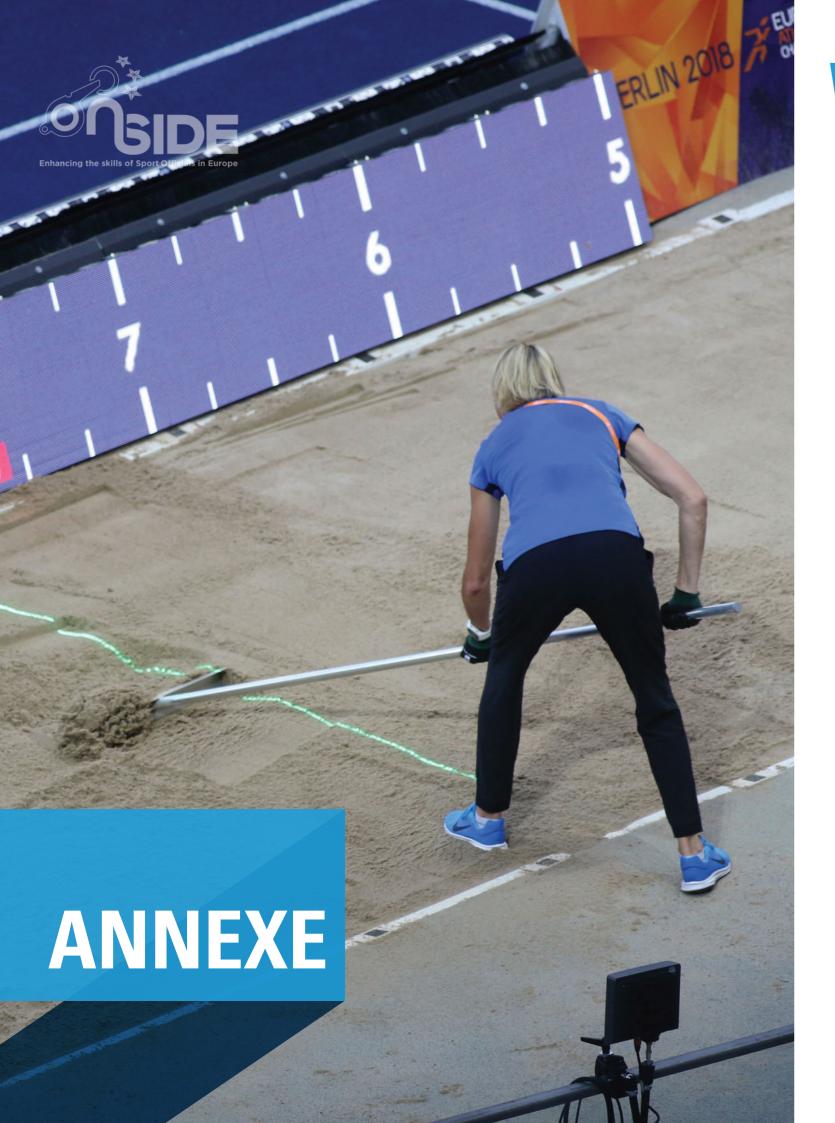
CONCLUSION

Cette cartographie de l'arbitrage sportif en Europe s'appuie sur les données et informations disponibles sur le contexte, les caractéristiques, les organisations, le personnel, les principaux leviers et tendances de l'arbitrage sportif. Une grande partie des données et des conclusions ont été tirées de l'expertise réunit au sein des partenaires du projet ONSIDE ainsi que des résultats des différentes recherches effectuées pour le projet.

Il y a un manque de données aux niveaux européen et national sur l'arbitrage sportif, il est donc clair que le projet ONSIDE propose une première tentative légitime et bénéfique d'analyse de l'arbitrage sportif qui est véritablement vital pour la crédibilité et le fonctionnement global du secteur du sport.

La cartographie fournit un cadre de référence général pour le domaine de l'arbitrage sportif et définit les bases du développement du référentiel de compétences et des stratégies de formation, y compris le développement et la mise en place de modules de formation en ligne portant sur les compétences génériques des juges et des arbitres.

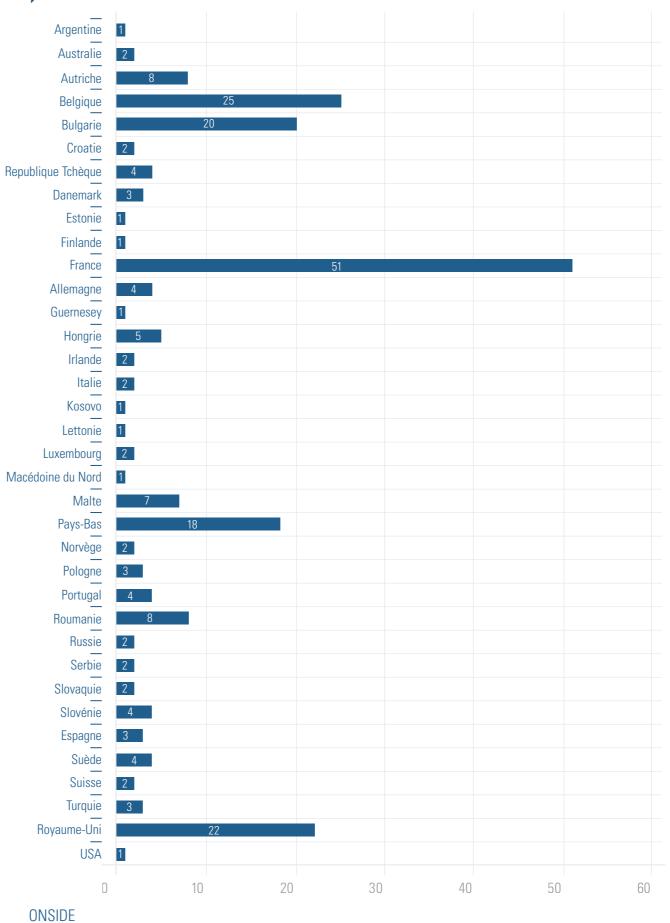
L'arbitrage sportif est une composante essentielle du fonctionnement du sport en Europe, et le développement des aptitudes et des compétences des juges et des arbitres, ainsi que d'une stratégie efficace d'éducation et de formation, bénéficieront à l'ensemble du secteur du sport dans la poursuite de ses objectifs et impacts sur les individus et les communautés.



ANNEXE 1 RÉSUMÉ DE L'ENQUÊTE EN LIGNE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES



NOMBRE DE RÉPONSES COLLECTÉES PAR PAYS (n = 224)



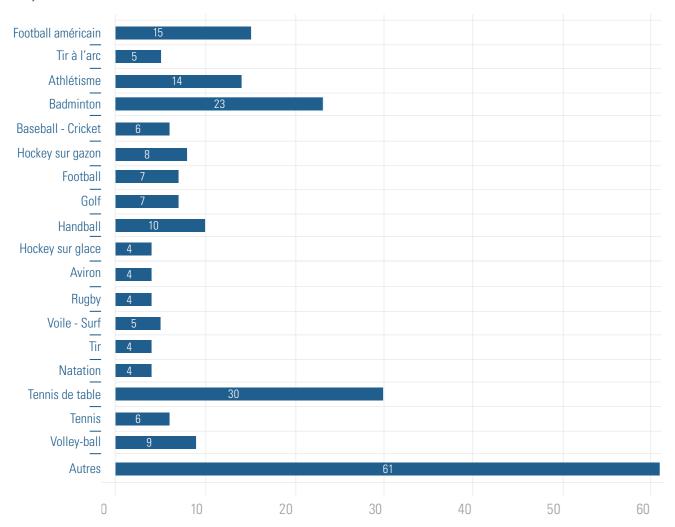
55

Les pays ayant obtenu le taux de réponse le plus élevé correspondent à ceux où il existe une organisation partenaire membre du projet ONSIDE. Les partenaires ont en effet été actifs dans la distribution et la promotion de l'enquête auprès des fédérations nationales. Au sein du projet ONSIDE figurent des partenaires de Bulgarie, de France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ainsi qu'un lien fort avec le Comité olympique Belge - ces pays représentent donc la majorité des réponses collectées bien qu'il soit positif de voir que des réponses ont été obtenues en provenance de 36 pays différents.

Le total des réponses issues d'un pays de l'Union européenne a été de 208 (92,9%).



NOMBRE DE RÉPONSES RECUEILLIES PAS SPORT (n = 224)



De même, les sports les plus représentés dans l'enquête sont ceux qui étaient représentés dans le projet ONSIDE par un partenaire actif ou ayant une fédération internationale en soutien. Le tennis de table était particulièrement bien représenté grâce aux efforts des collègues de l'Union Européenne de Tennis de Table (ETTU). Les partenaires ayant de bons contacts dans le handball, l'athlétisme, le football américain, le volley-ball, le badminton, le hockey sur gazon et le golf ont également permis une bonne représentation du nombre de réponses dans ces sports.

L'enquête était destinée aux organisations sportives nationales qui, de par leur nature, sont spécifiques au sport concerné. Au total, 31 organisations «multisports» ont également répondu à l'enquête et même si les partenaires ont apprécié ce niveau de contribution ces réponses ont été retirées de l'analyse présentée dans ce document.

56 ONSIDE

LE PARTENARIAT ONSIDE





₩www.eose.org≥ eosesec@eose.org



PARTENAIRE HERITAGE ONSIDE

www.ifso.sport info@ifso.sport



France

Association Française du Corps Arbitral Multisports



Suisse / Europe

European Athletics



Royaume-Uni

British Wheelchair Basketball

SPORTMALTA



Luxembourg / Europe

European Table Tennis Union



Royaume Uni

Sports Officials UK



Sport Malta

Malte



Autriche / Europe

European Handball Federation



Roumanie

Romanian Football Federation



Bulgarie

National Sports
Academy «Vassil Levski»



Pays-Bas

Dutch Olympic Committee *
Dutch Sports Federation





COORDINATEUR ONSIDE

www.eose.org